

Commentaires sur l'article d'Amédée Mollard

Pourquoi s'escrimer à comparer l'incomparable ? Pourtant c'est bien ce que semble vouloir faire Amédée Mollard. Or, il le dit bien : solutions curatives et préventives répondent à des objectifs différents. Les premières visent une efficacité à court terme et ne portent en général que sur un polluant donné : celui qui donne lieu à des traitements industriels spécifiques (en l'occurrence les nitrates). Les secondes ont une efficacité à terme plus ou moins long ; elles permettent de maîtriser un spectre beaucoup plus large de polluants.

S'inspirant d'une démarche de rationalité procédurale préconisée par Baumol et Oates, l'auteur compare les deux familles de solutions par un ratio « coût-efficacité ». S'il est toujours possible de rapprocher des coûts, il n'est pas possible ici de comparer des efficacités, non par manque d'information, mais tout simplement parce que des efficacités de court ou de long termes, limitée à un polluant ou portant sur une large palette ne sont pas comparables. Et d'ailleurs quels sont les acteurs qui pourraient avoir à arbitrer entre ces deux types de solutions ? L'auteur lui-même indique que, dans chacun des cas, il ne s'agit pas des mêmes. Les solutions curatives concernent les communes, les grandes compagnies distributrices d'eau et les pollués, les solutions préventives la puissance publique, les agences de l'eau et la profession agricole.

On suit aisément Amédée Mollard lorsqu'il fait remarquer que l'on est en, présence de deux ensembles disjoints relevant de « deux mondes de production », selon l'expression de R. Salais. La croyance dans le progrès technique prévaut dans les premières : « On arrivera bien un jour à trouver des solutions aux problèmes qu'elles posent. » Dieu sait pourtant qu'elles hypothèquent l'avenir et Amédée Mollard le montre bien ! Le principe de précaution prévaut dans les secondes. Les unes et les autres s'opposent donc dans leur principe. Mais est-ce une raison pour ne pas les associer alors qu'elles sont reconnues complémentaires. La société est ainsi faite de catégories sociales qui s'opposent dans leur conception du monde. (On n'y peut rien !) Et pourtant, elles vivent ensemble. La théorie économique doit pouvoir formaliser des conflits.

Convaincu par l'auteur que, pour traiter des questions de pollution diffuse, il est pertinent d'adopter une démarche qui fixe des normes, notons que les deux groupes d'acteurs ont un point commun : l'atteinte d'une norme de seuil de potabilisation au-delà duquel il n'est plus raisonnable d'envisager de dépolluer. L'auteur le suggère. Pourquoi ne développerait-il pas cette idée ? À partir d'une valeur de ce seuil, objet de discussion entre les deux groupes d'acteurs, on peut alors comparer entre elles, par une démarche « coût-efficacité », plusieurs solutions curatives et plusieurs préventives. Les efficacités sont alors comparables. C'est bien la question du seuil de potabilisation qui fait la charnière entre les deux groupes d'acteurs.

Condamnée, en 1995, à verser des indemnités à des buveurs d'eau de Guingamp, la Lyonnaise des eaux a porté plainte contre l'État, devant les tribunaux, pour ne pas avoir été capable de faire respecter les normes admises dans les élevages de porc. N'est-ce pas là un bon exemple de la nécessaire coordination entre les conceptions en présence ?

Notons, pour finir, que les exemples pris par Amédée Mollard se limitent à des phénomènes de pollution chronique, à effet cumulatif. Il existe d'autres phénomènes qui ne se déclenchent que sous certaines conditions climatiques plus ou moins probables. C'est le cas de l'érosion qui, selon les circonstances, entraîne, en fonction de probabilités décroissantes des pics de turbidité et de polluant, des dépôts de sédiments sur la voirie, des inondations boueuses catastrophiques. On peut se contenter de réparer les dégâts quand ils surviennent. On peut aussi songer à les prévenir. Cependant, dans ce cas, il existe plusieurs niveaux de prévention correspondant à plusieurs niveaux de risques. Pour se prémunir d'un risque faible de subir des dégâts élevés, une collectivité, sise à l'aval d'un bassin versant agricole, construit un bassin de retenue. Le coût en est élevé. De plus, le bassin se comble petit à petit par les dépôts cumulés, produits par des événements érosifs de gravité modérée, mais fréquents. La valeur de la fonction protectrice du bassin diminue. Pour prévenir cette dégradation, on doit chercher des solutions qui, en amont, consistent à réduire les écoulements et à limiter les départs de terre. Cependant ces dernières présentent un coût de transaction sociale élevé. Comment combiner entre elles différentes actions de prévention qui se complètent et relèvent chacune d'acteurs différents ? Si j'évoque ici cette question, c'est simplement pour circonscrire le domaine de l'article d'Amédée Mollard. C'est aussi pour manifester le souhait que soit abordée, par des dispositifs interdisciplinaires, l'étude des solutions curatives et préventives dans des phénomènes à risques, car c'est quand même une autre histoire.

FRANÇOIS PAPY

Inra-Sad, 78850 Thiverval-Grignon

Nous sommes en accord sur de nombreux points de l'article d'Amédée Mollard, notamment sur le fait de chercher à éclairer les motifs et les conséquences du choix entre des solutions préventives ou curatives aux problèmes de l'eau potable.

Nous voudrions introduire deux réflexions. La première porte sur divers points de l'argumentaire, la seconde sur le nécessaire élargissement de l'approche du problème.

Sur le plan de l'argumentaire, l'incompatibilité entre les deux solutions est plus déclarée qu'analysée : « Mais en réalité elles ne peuvent l'être (compatibles)

car elles sont conçues dans des « mondes de production » et dans des perspectives techniques opposées, conduites indépendamment les unes des autres, par des acteurs qui n'ont aucune raison de se coordonner », écrit l'auteur.

Or nous observons que les cas où le syndicat d'alimentation en eau potable joue sur plusieurs solutions et les coordonne sont fréquents en France. Par exemple, le syndicat Vraine-Sainthois en Lorraine (32 communes desservies) combine une solution préventive (remise en herbe de 80 ha sur les 300 ha agricoles du bassin d'alimentation d'une source) et une solution curative (augmentation de la ressource venant de la Vraine).

Pourquoi, d'ailleurs, ne considérer, dans les solutions curatives, que le traitement de l'eau par des stations de déazotation. Le curatif prend souvent la forme de branchements sur des ressources en eau qui peuvent être éloignées.

L'incompatibilité entre les deux solutions se trouve infirmée pour ce qui concerne la qualité bactériologique de l'eau. En effet, en préventif, l'enterrement des animaux morts est interdit (équarissage) et, en curatif, les circuits de distribution sont équipés de systèmes de traitement (ozone ou chlore).

Certes, les solutions préventives ont des effets souvent différés, moins bien connus et donc moins prévisibles, mais l'article est trop sommaire sur les situations des exploitations agricoles et sur les possibilités de changements de pratiques culturales pour améliorer la qualité de l'eau. Une gestion intégrée des systèmes de culture apparaît comme une solution quasiment utopique, or nous avons participé à une initiative de ce type qui s'est déroulée en quelques mois dans le haut Sainthois (Lorraine). Un ensemble de règles ont été définies par les agriculteurs des communes de huit bassins d'alimentation, avec une aide extérieure (chambre d'agriculture, Inra, Agence de l'eau). Ces règles ont fait l'objet d'une charte collective signée par les agriculteurs qui a été rapidement mise en œuvre. Elles consistent à :

- éviter les « dérives d'assolements » dans les bassins, et ce, en développant une information réciproque entre agriculteurs,
- mettre en place des cultures-pièges à nitrates,
- organiser une gestion collective des flux d'azote organique par compostage des fumiers et épandage de l'essentiel des déjections sur prairies permanentes à faible dose,
- participer à la création d'une Cuma, « l'eau vive », pour le compostage et l'implantation des cultures-pièges.

Cette initiative située sur un substrat karstique, donc à durée de transfert court, a donné des résultats rapides. Elle a été observée attentivement par les communes avoisinantes pour lesquelles la qualité de l'eau est devenue problématique.

Contrairement aux affirmations de l'article, il existe d'ores et déjà des expériences qui s'appuient sur une coordination entre agriculteurs. Les opérations Fertimieux contribuent à leur mise en place (à ce sujet, la carte de ces opérations n'est pas à jour).

Nous reconnaissons qu'un « apprentissage technique et organisationnel par les agriculteurs est indis-

pensable » mais ce n'est pas nécessairement un processus long, notamment s'il est soutenu.

Des expériences intéressantes, sous formes de « tours de bassins d'alimentation », sont mises en place en Lorraine pour familiariser les agriculteurs à la notion de bassin d'alimentation et aux relations entre pratiques agricoles et qualité de l'eau.

En fait, il nous semble manquer dans l'article les dimensions sociologiques du problème. Ce que nous avons observé dans l'opération du haut Sainthois, c'est, d'une part, le choix fait par les intéressés eux-mêmes d'un changement collectif des pratiques culturales plutôt que d'un branchement sur un réseau extérieur qui augmentait leur dépendance, sans donner de réelles assurances pour l'avenir ; c'est, d'autre part, une véritable mobilisation en vue de tenter de résoudre par eux-mêmes et localement le problème.

Un « coût » indirect du curatif, non pris en compte dans l'article, n'est-il pas en termes de déresponsabilisation des agriculteurs à l'égard de l'environnement et des ressources. Une attitude du type « on peut continuer à polluer, la Lyonnaise y pourvoira » peut être grave à terme et contribuer à accroître l'image d'une agriculture polluante aux yeux de la société. Les agriculteurs en ont conscience.

Dans la comparaison des coûts technico-économiques des scénarios de La Côte-Saint-André, il n'est pas question des acteurs eux-mêmes et de leurs opinions et jugements à l'égard des solutions possibles, or nous pensons que ces jugements peuvent être déterminants dans l'efficacité d'une solution préventive et donc sur la comparaison du rapport coût-efficacité.

Enfin, nous pensons que les solutions préventives en termes de reconfiguration du territoire et d'aménagement de dispositifs divers sont prometteuses même si les références de la recherche sont aujourd'hui encore partielles.

S'il est justifié de souligner le rôle des Agences de l'eau dans le choix des solutions curatives ou préventives, il nous semble important de considérer deux autres types d'acteurs : les maires et les filières de produits.

La position des maires entre les agriculteurs et les oligopoles (Lyonnaise, Générale, Bouygues) n'est pas prise en compte, or, comme responsables de la qualité de l'eau de la commune, leur attitude est déterminante.

Le rôle des filières n'apparaît pas, or leur responsabilité nous semble importante :

- encouragement à la culture du maïs au détriment des prairies dans les filières animales,
- incitation à l'extension des surfaces en colza,
- incitation à l'accroissement des apports de produits phytosanitaires.

Le préventif ne passe-t-il pas aussi par une évolution de la chaîne dont l'agriculteur n'est qu'un maillon, un maillon que l'on montre du doigt ? Il faut s'interroger sur : qui y perdrait vraiment si le choix du préventif l'emportait ?

MARC BENOÎT, JEAN-PIERRE DEFFONTAINES

Inra-Sad, 88501 Mirecourt, 78026 Versailles